

Elu.e local.e, quelle offre régionale pour vous accompagner dans la transition écologique de votre territoire ?

29 Juin 2026

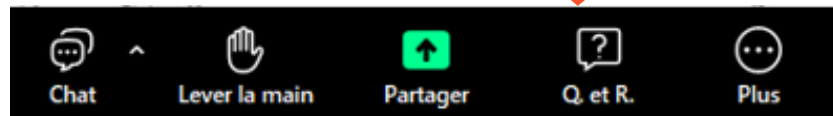
Pour le bon déroulement du webinaire



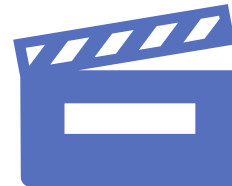
Les micros sont fermés
automatiquement



Merci de poser vos questions
dans l'onglet
Questions/Réponses



Une foire aux questions, publiée sur le site de la
Préfecture, complètera les questions auxquelles
nous n'auront pas répondu en direct.



Le webinaire est enregistré et nous
vous transmettrons la présentation.

Il sera mis en ligne sur la plateforme
« Élus pour agir » en AURA et sur le
site de la Préfecture de Région
(ressources COP)

Au sommaire

1. Introduction

2. Présentation de l'offre des opérateurs du Ministère de la transition écologique

- Agence de la Transition Ecologique (ADEME)
- Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Agences de l'Eau

3. Mettre en œuvre des projets : quel appui en ingénierie et financier ?

4. Conclusion

1. Introduction

Didier Borrel

Directeur adjoint de la DREAL AURA

2. Présentation de l'offre des opérateurs du Ministère de la transition écologique

Présentation de l'ADEME

Franck Dumaitre

Directeur régional de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes

L'ADEME en bref : l'Agence de la Transition écologique

Initier et concrétiser des projets de transition écologique des collectivités et des entreprises



Conseils



Accompagnement



Aides financières



Formations



Une stratégie 2023-26 avec 4 axes stratégiques

Le réseau des Élus pour agir : un réseau ouvert à tous les élus pour faciliter les projets de transition écologique

Objectifs :

- > décrypter les enjeux de la transition écologique
- > échanger entre pairs et profiter de retours d'expérience
- > connaître les acteurs et les outils pour mieux agir



Offre :

- des webinaires thématiques tous les trimestres
- des visites de sites (ECLAM Tour)
- des modules de formation courts et concrets
- une lettre d'actualité

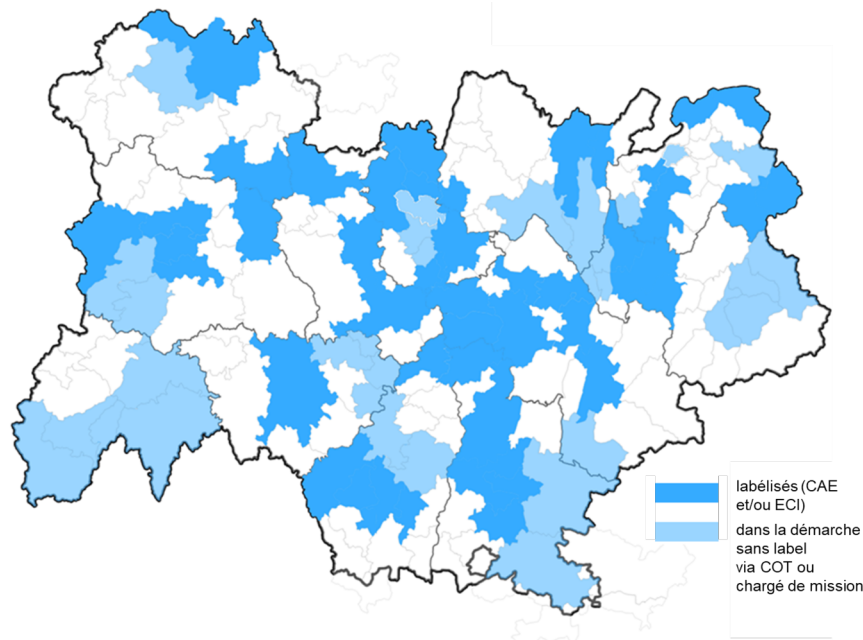


Le programme Territoire Engagé Transition Ecologique

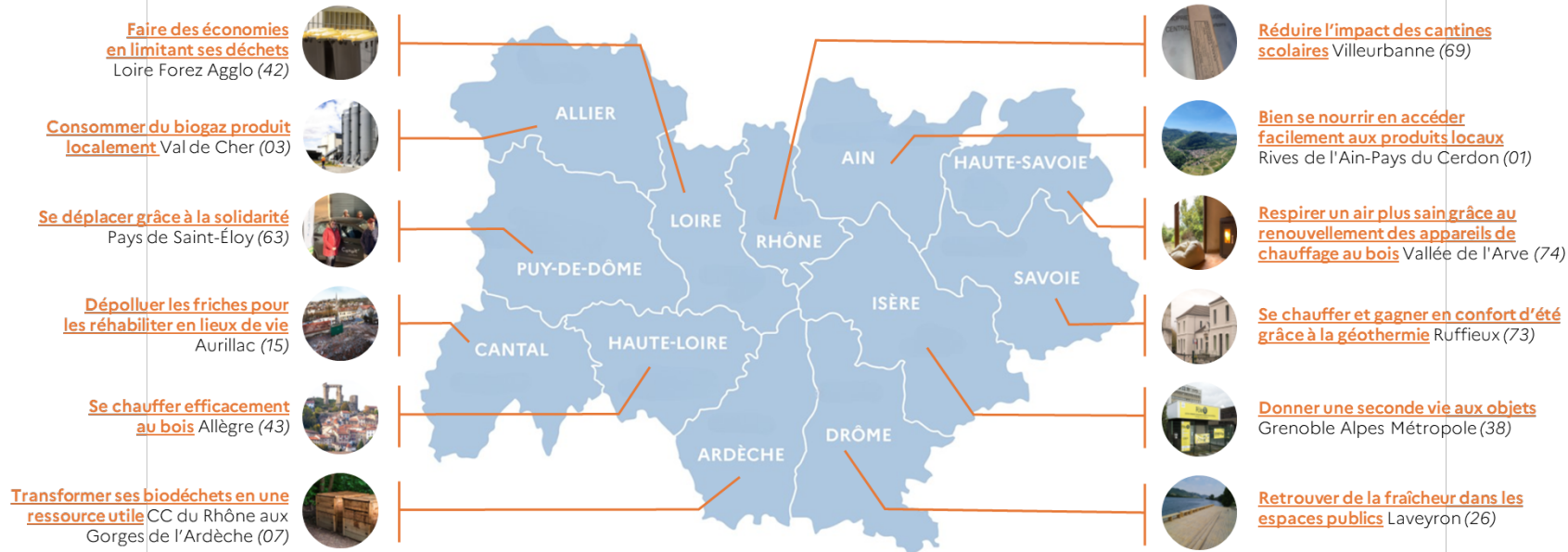


Un atout pour réussir la planification
écologique de votre territoire

- > Construire / piloter ses plans d'actions
- > Situer / labelliser sa collectivité
- > Se former / échanger



L'offre de l'ADEME aux collectivités



Les énergies renouvelables thermiques



Les besoins de chaleur, qui représentent aujourd'hui presque 50% de la consommation d'énergie en Auvergne-Rhône-Alpes, sont encore majoritairement couverts par des énergies fossiles, carbonées et importées (gaz, fioul, charbon).

Le bois énergie : retour d'expérience des Martres-de-Veyre (63)



- Commune de 3 800 habitants
- Réseau de chaleur et chaufferie bois, projet accompagné par TE63 et l'ADEME
- Témoignage de M. Pascal PIGOT, Maire sur la mandature 2020-2026

[Lien vidéo](#)

Les prochains événements

2 webinaires régionaux pour aller plus loin sur :

- l'offre aux collectivités de l'ADEME : le 13 octobre 2026
- la chaleur renouvelable : le 17 décembre 2026

3 ECLAM-Tours

- 7 juillet dans la Loire
- 8 juillet en Ardèche
- 8 octobre dans le Cantal



6 modules de formation de 2h de 10 à 12h :

- 8 septembre : Comment renforcer mon rôle d'élu à la transition écologique ?
- 6 octobre : Comment mobiliser les citoyens dans les projets de transition ?
- 10 novembre : Comment développer des réseaux de chaleur en milieu rural ?
- 24 novembre : Comment adapter mon territoire et ses activités au changement climatique ?
- 8 décembre : Comment favoriser la mobilité durable en zone périurbaine et rurale ?
- 14 janvier 2027 : Comment optimiser la gestion des déchets dans mon territoire ?

Votre interlocuteur à l'ADEME



Allier (03)
Nelly LAFAYE • 04 73 31 52 90
nelly.lafaye@ademe.fr



Loire (42)
Marc BARDINAL • 04 73 31 52 86
marc.bardinal@ademe.fr



Puy-de-Dôme (63)
Marc BARDINAL • 04 73 31 52 86
marc.bardinal@ademe.fr



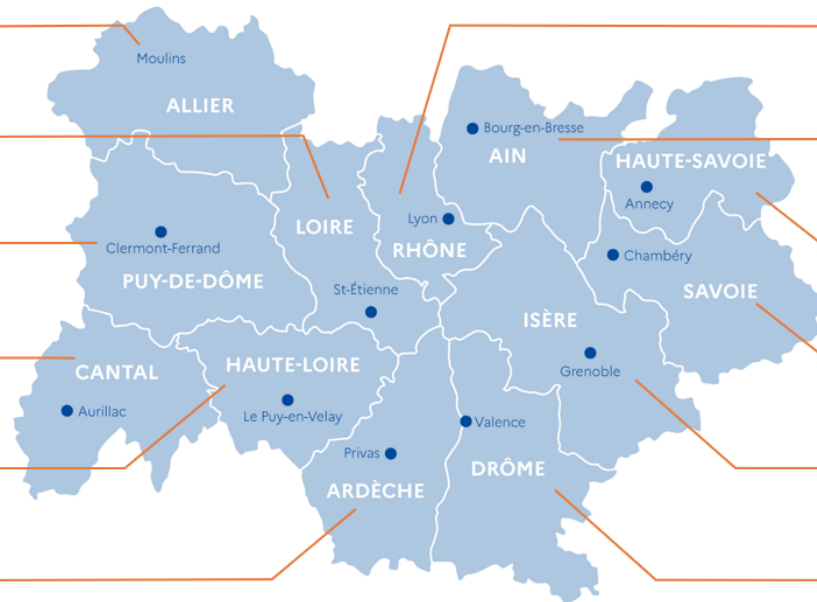
Cantal (15)
Nicolas BOUTET • 04 73 31 52 95
nicolas.boutet@ademe.fr



Haute-Loire (43)
Victoria DEMETTRE • 04 15 81 01 14
victoria.demettre@ademe.fr



Ardèche (07)
Fabrice BETTWY • 04 72 83 46 02
fabrice.bettwy@ademe.fr



Rhône (69)

Sylvain AVRIL • 04 73 31 52 93
sylvain.avril@ademe.fr



Ain (01)

Mathias COPY • 04 72 83 46 22
mathias.copy@ademe.fr



Haute-Savoie (74)

Laurène DAGALLIER • 04 72 83 46 29
laurene.dagallier@ademe.fr



Savoie (73)

Frédéric BAZZOLI • 04 72 83 XX XX
frederic.bazzoli@ademe.fr

Isère (38)

Estelle DELFOSSE • 04 87 38 70 66
estelle.delfosse@ademe.fr



Drôme (26)

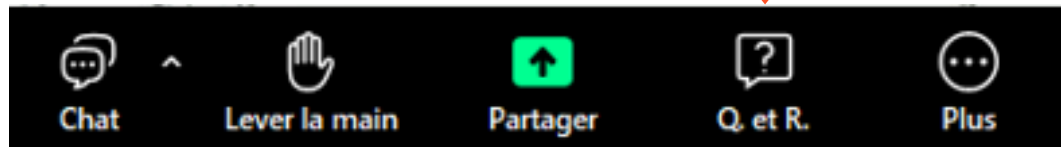
Fanny VIOT • 04 72 83 09 32
fanny.viot@ademe.fr



Questions et réponses



*Posez vos questions dans l'onglet
questions/réponses !*



Présentation du CEREMA

Marc Meyer

Directeur Délégué - Direction Centre-Est

Agir pour des territoires adaptés au défi climatique



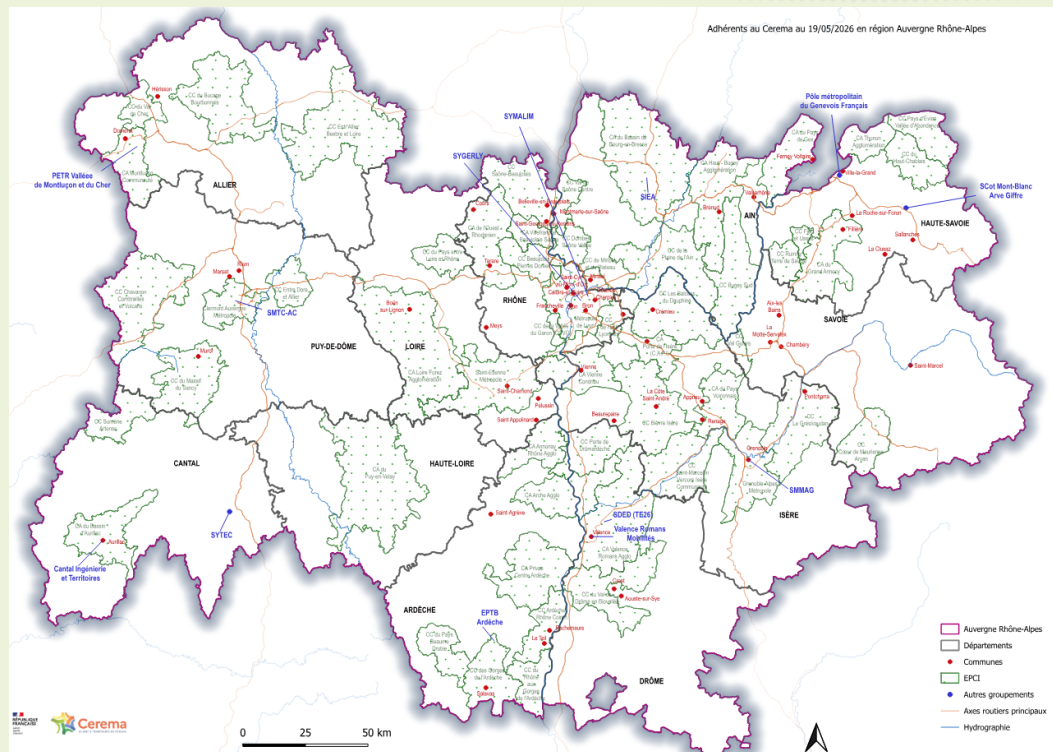
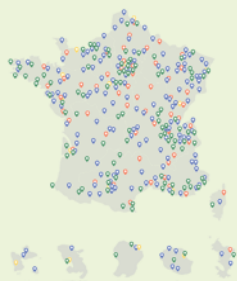
Le Cerema*, référent public
en aménagement des territoires,
accompagne l'État, les collectivités et les
entreprises.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À LA FOIS NATIONAL ET LOCAL

133

collectivités territoriales adhérentes en
Auvergne – Rhône-Alpes

1 12 50 70
région départements communes EPCI



3 missions



Conseiller & concevoir

- Études exploratoires, stratégiques ou opérationnelles
- Diagnostics territoriaux
- Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :
- Coordination de projets multi-acteurs et multi-thématiques
- Sensibilisation et formation

Elaborer, Diffuser & Animer

- Élaboration et diffusion des normes et règles de l'art
- Production de données, statistiques et référentiels
- Capitalisation des méthodes et recommandations
- Diffusion de solutions, services et outil

Rechercher et innover

- Être l'accélérateur de l'expertise de demain



UNE INGENIERIE TECHNIQUE POUR FAIRE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

6 domaines d'activité

Aménagement et stratégies territoriales

Imaginer et concevoir de nouvelles manières d'aménager les territoires

Bâtiments

Adapter le bâti au défi climatique et améliorer la qualité d'usage et son accessibilité

Mobilités

Développer des services de mobilité décarbonés, sécurisés, pour tous et pour tous les territoires

Infrastructures de transports

Garantir l'efficacité et la pérennité des réseaux de transport

Environnement et risques

Prévenir les risques naturels et préserver l'environnement dans le cadre de projets d'aménagement

Mer et littoral

Adapter les territoires littoraux au défi climatique et sécuriser les activités maritimes et fluviales

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (43) – Formation données foncières : Utilisation des fichiers foncier.

Scot Métropole Savoie (73) – Accompagnement transition territoriale : Réalisation d'un état des lieux et d'une analyse prospective de six fonctions du territoire (logement, alimentation, mobilité, production/consommation, préservation des écosystèmes, santé) et de deux ressources stratégiques (eau, énergie), - mobilisation des élus pour identifier les tendances et hiérarchiser 11 conflits de soutenabilité.

Val D'Arcomie (15) – Schéma directeur immobilier : Diagnostic de 10 sites avec vision patrimoniale - 6 thématiques : attractivité, état technique, performance environnementale, sûreté et sécurité, fonctionnalité et adaptabilité, confort et santé- **Partenariat avec ATD Cantal**

Crest (26) – Plan de circulation : Réalisation d'un plan de circulation favorable aux modes actifs

Montluçon Communauté (03) – AMO stratégie mobilité : Rédaction d'un pré-diagnostic et co-construction du cahier des charges

Communauté de communes Entre Dore et Allier (63) - Expertise transport à la demande : Définition d'un service de Transport à la demande

Grand Bourg Agglomération (01) – Formation aménagement voirie : dispositifs et espaces publics pour le vélo

Chavanay (42) – Ponts de secours : Mise à disposition pont pour rétablissement du franchissement de la Valencize en centre village.

Syndicat Mixte du bassin du Scot Annécien (74) - Stratégie multifonctionnalité des sols : outil cartographique collaboratif (Urbansimul) sur les valeurs et usages des sols.

Bourgoin Jallieu (38), Moulins (03), Oyonnax (01), Valence (26), Saint-Georges-De-Reneins (69) – Nature en ville : Accompagnements collectif et individuel pour construire une stratégie globale et intégrée de renaturation urbaine.

Châteaubourg (07) – Risques naturels : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour sécurisation falaise du château.

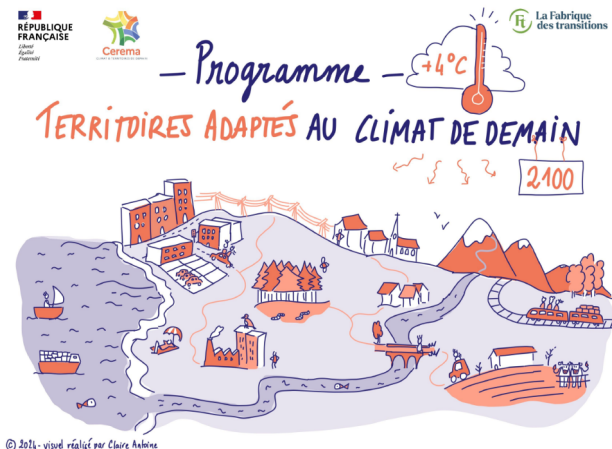
Territorialisation des impacts

Cartographie des impacts sur le territoire: Synthèse à partir de l'atelier du 8 octobre 2025

Légende



Sur l'ensemble du territoire:



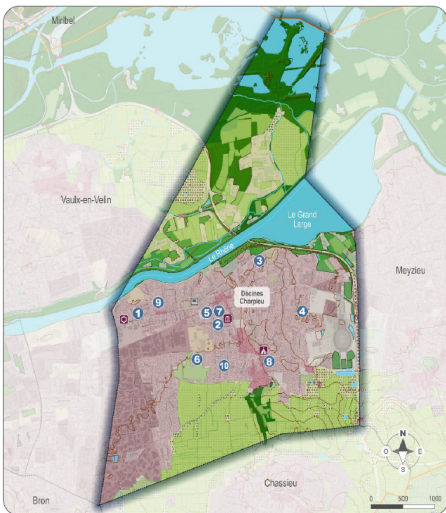
Les enjeux prioritaires :

1. La forêt avec des impacts économiques et paysagers
2. Mutation du tourisme vers du 4 saisons et une gestion de la fréquentation estivale
3. Maintien de la santé des populations, qualité de vie et cohésion sociale
4. Préservation des milieux naturels et de la ressource en eau
5. Adaptation des activités industrielles

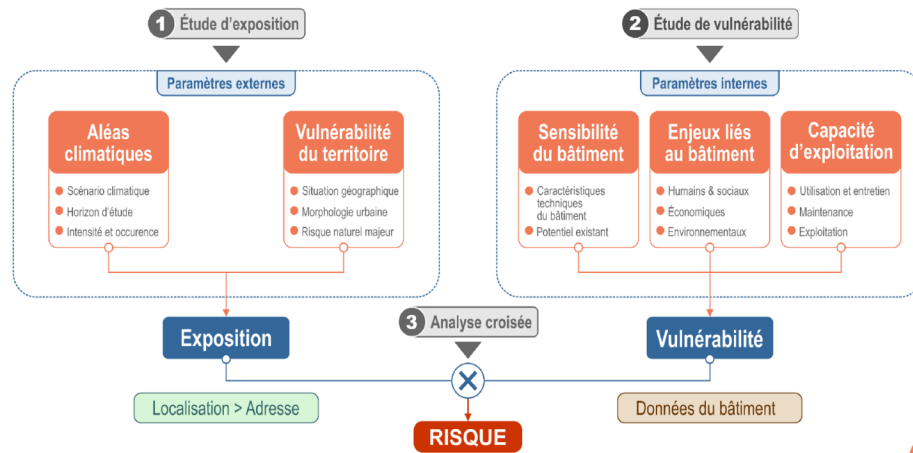
Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain

Application au territoire de Décines-Charpieu (69)

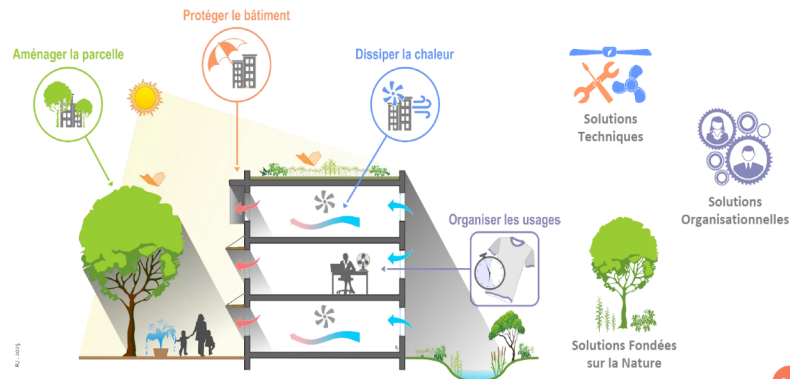
La méthode



- 1 Groupe Scolaire La Sole
51 avenue Jean Jaurès
- 2 Groupe Scolaire Jean Jaurès
1 Rue Marcellin Berthelot
- 3 Gymnase Collinelli
67 Avenue Edouard Herriot
- 4 Gymnase Brassens
50 Rue Sully
- 5 Le Toboggan
14 Avenue Jean Macé
- 6 Centre aquatique Camille Muffat
110 Rue Emile Zola
- 7 Mairie centrale
Place Salengro
- 8 Police Municipale
20 Rue Camot
- 9 Résidence Logement seniors Flandrin
21 Rue Nansen
- 10 EAJE O Comme 3 Pommes
4 Rue Marino Simonetti



Les actions



ELABORER, DIFFUSER & ANIMER

Être le passeur de savoirs



Editions du Cerema

Plus de 3000 publications,
déclinées dans 6 collections :
Les références, Les dossiers,
Les cahiers, Les ressources,
Les essentiels et Les actes

Tous les rapports d'études, les
articles de presse, les publications
scientifiques sur la plateforme
documentaire doc.cerema.fr



Catalogue des Formations



Le Cerema est
agréé pour la
formation des élus
locaux



Conférences Techniques Territoriales (CTT)

Rencontres régionales entre acteurs
locaux dont l'objectif est de partager
expertises, retours d'expérience
et solutions au service des territoires.

PRINCIPALES RESSOURCES



Plateforme Expertises.territoires

Plateforme collaborative
organisée en communautés
thématiques pour aider
à co-construire des projets
nationaux ou dans les territoires,
adaptés au défi climatique.

expertises-territoires.fr

[Cerema.fr](https://www.cerema.fr)

Site Internet institutionnel

Un interlocuteur de proximité

Directeur du développement :

Guilhem CAYROL - guilhem.cayrol@cerema.fr - 06 64 38 70 64

Votre point d'entrée pour :

- vous présenter le Cerema
- répondre à vos questions
- identifier les expertises mobilisables

Un référent adhérent dédié

Votre interlocuteur au quotidien pour :

- analyser et identifier les besoins de vos services
- faciliter les mises en relation avec nos expertises et partenaires
- diffuser nos ressources et innovations
- assurer le suivi des sollicitations et partenariats en cours

J'ai une question...

Nous sommes à votre écoute, complétez le formulaire



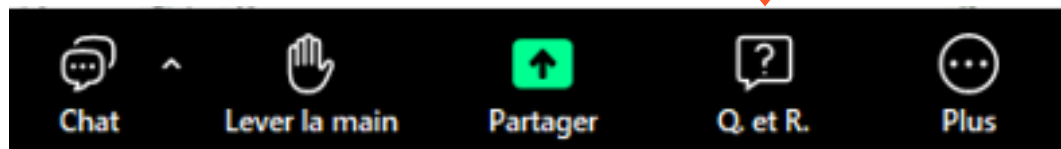
Vous êtes ?

☐ Monsieur ☒ Madame

Questions et réponses



*Posez vos questions dans l'onglet
questions/réponses !*



Présentation de l'OFB

Isabelle Beloeil

Directrice régionale adjointe

Office Français de la Biodiversité AURA

William Sremski

Chef de service adjoint Appui aux Acteurs et Mobilisation des territoires

Contact : alexis.fauconnier@ofb.gouv.fr

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé pour relever le défi de la **protection** et de la **reconquête de la biodiversité** en métropole et dans les outre-mer.

- Opérateur créé le **1^{er} janvier 2020**
- Placé sous la tutelle du **Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature** et du **Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



Les missions de l'OFB

CONNAITRE

Incarner l'établissement de référence en matière de surveillance et de données sur l'eau, la biodiversité et les milieux marins

Développer une recherche et une expertise sur l'eau et la biodiversité terrestre, aquatique et marine

ACCOMPAGNER

Appuyer les politiques publiques

Gérer les aires protégées et les territoires confiés à l'OFB, et appuyer les réseaux

Mobiliser les acteurs et les citoyens

PROTEGER

Assurer une police de l'environnement proportionnée pour les territoires et les usagers de la nature

Mobiliser tous les leviers disponibles pour une police de l'environnement plus efficace et mieux acceptée

Assurer l'organisation de l'examen du permis de chasser et la délivrance des titres

L'office français de la biodiversité

- Des directions et services **implantés dans chaque région et chaque département** de France métropolitaine
- Plus de 2 000 agents de terrain** mettent en œuvre des **actions de proximité** en matière de police de l'environnement, de connaissance, d'appui aux politiques publiques (constats dommages sur les troupeaux) et de mobilisation des territoires (Fête de la Nature, interventions en milieux scolaires, dispositifs en faveur de la biodiversité)
- 1 700 inspecteurs de l'environnement**



© Sébastien Lamy / OFB



© Philippe Massit / OFB



© Philippe Massit / OFB

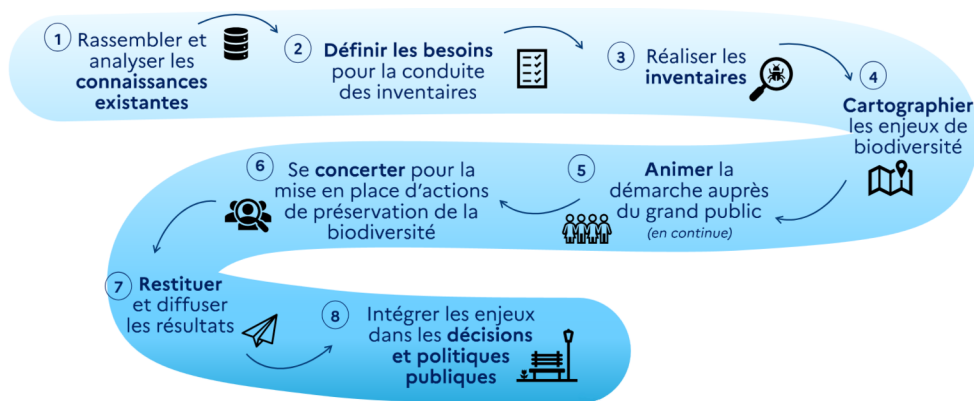
Atlas de la Biodiversité Communale



Comment mettre en place un ABC dans sa commune ?

- Candidater sur [Aides Territoires](#)
- Financement possible (max 80% des dépenses éligibles)

L'Atlas de la Biodiversité Communale ou **ABC** est une **démarche volontaire** menée à l'échelle des communes ou des intercommunalités permettant de **connaître, préserver et valoriser leur patrimoine naturel**.



Territoire Engagé pour la Nature



Le programme **Territoires engagés pour la nature**, ou **TEN**, est un programme conjoint du ministère de la Transition écologique et de Régions de France porté par le collectif régional « Agir en région pour la biodiversité ». Ce programme vise à **faire émerger, accompagner et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité**.

Il s'agit **d'une démarche volontaire** permettant aux collectivités et établissements publics de :

- **Structurer leurs démarches** en faveur de la biodiversité ;
- **Bénéficier d'un accompagnement** personnalisé (recherche de financements, conseils...)
- **Intégrer un réseau dynamique** pour monter en compétences (rencontres, webinaires...)
- **Faciliter les liens** entre les différents programmes notamment **ABC**
- **Candidater** au concours de **Capitale française de la biodiversité**.

Territoire Engagé pour la Nature

Comment rejoindre le programme ?

- Se rendre sur l'**Observatoire Régional de la Biodiversité**
<https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/>
- **Prendre contact** avec l'animatrice du programme
ten@urcen.fr
- **Remplir un dossier de candidature** (Engagement pour 3ans)
- Analyse des candidatures lors de 2 **jurys régionaux** (15 mars et 15 octobre)

Comment pérenniser sa reconnaissance TEN à l'issue des 3 années ?

- **Faire bilan**
- **Analyser les marges de progrès** avec l'animatrice
- **Renouveler sa candidature** (démarche simplifiée + Jury régional)

Une porte d'entrée pour vos projets biodiversité



Cofinancé par
l'Union européenne



MonProjetBiodiversité

Guichet unique de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes

Contact :

monprojetbiodiversite@auvergnerhonealpes.fr

Luisa Alzate et Alexis Fauconnier pour

[MonProjetBiodiversité](#)

Guichet unique de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Tél. : 04 73 14 38 22 - 04 26 73 30 03

Témoignage de Mme Sophie Pagnoud

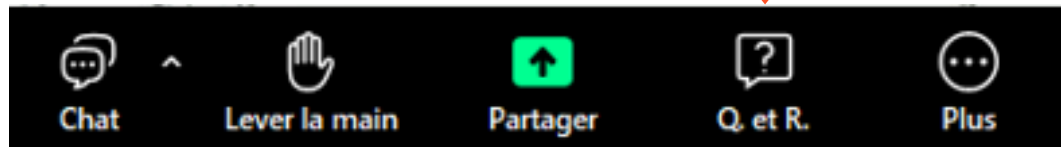
Adjointe déléguée à la proximité, au cadre de vie et à la
sécurité publique à la Mairie de Francheville (69)



Questions et réponses



*Posez vos questions dans l'onglet
questions/réponses !*



Présentation des Agences de l'Eau

Jean Pierre MORVAN

Directeur de la délégation Allier Loire amont de l'agence de l'eau Loire Bretagne

Eve SIVADE

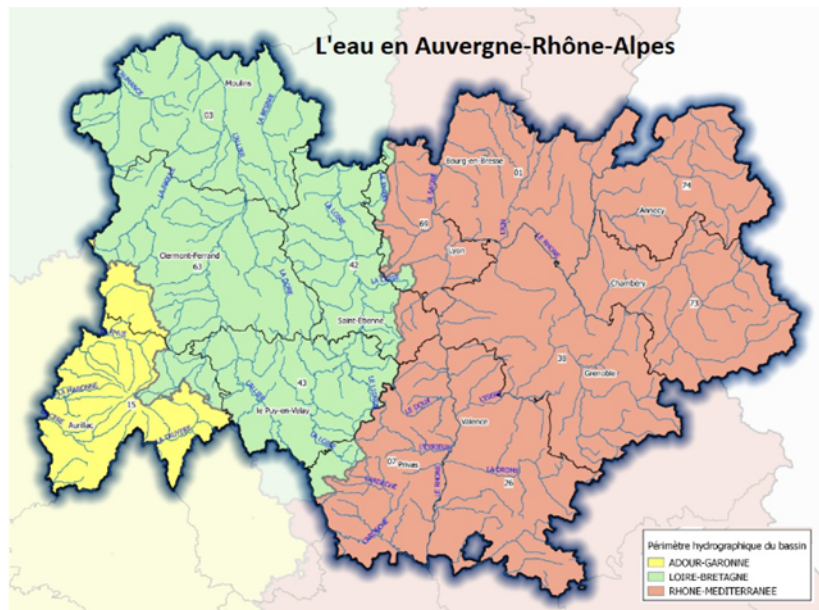
Cheffe de projet Gestion quantitative, Changement climatique - délégation de Lyon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée

Une mission de service public et un « parlement » de l'eau

- Un établissement public de l'Etat, qui relève du Ministère de la **transition écologique**
- Un territoire : **chaque bassin versant français des grands fleuves**
- Une mission : **reconquérir le BON ETAT** des eaux superficielles, souterraines et côtières.
- Chaque agence met en œuvre, avec son **programme d'intervention**, **les orientations définies par son comité de bassin** composé de :
 - - 40% **d'élus**
 - - 40% **d'usagers** de l'eau (pêcheurs, industriels, associations de défense de l'environnement, agriculteurs...)
 - - 20% de **représentants de l'Etat** dans le cadre fixé par les politiques nationales et européennes de gestion de l'eau.



Faire émerger des projets dans tous les territoires



Des aides sont proposées
aux collectivités, entreprises, associations et
agriculteurs.



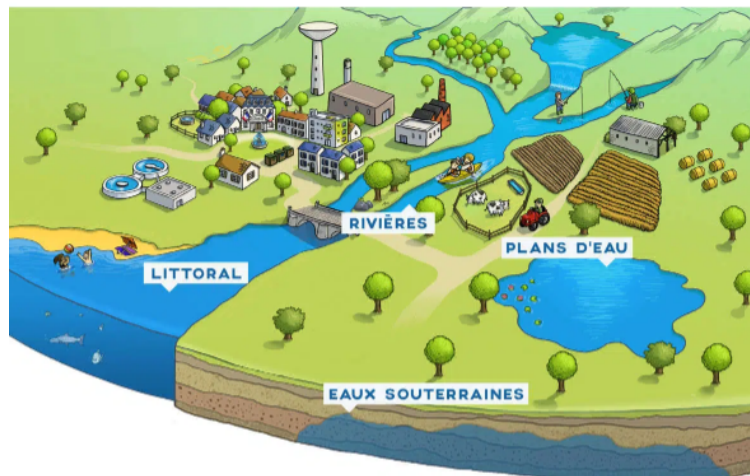
Tous les territoires sont éligibles,
avec des pondérations selon les priorités du
programme.



**Une attention particulière est portée aux
zones rurales fragilisées,**
pour lesquelles les taux d'aide sont majorés.

Pourquoi viser le Bon état des eaux ?

BON ÉTAT DES EAUX ?



> **Parce sans eau, pas de vie.**
Elle a besoin d'être économisée,
épargnée, préservée.

> **Parce que le changement
climatique, plus que jamais, met
à mal les écosystèmes naturels et
l'équilibre hydrique des bassins
hydrographiques.**

> **Parce que l'état préoccupant
de notre biodiversité impose d'agir
encore plus fort, par des moyens à
la hauteur des enjeux.**

> **Parce que les défis de l'eau se
relèvent collectivement,
par une coopération soutenue
entre l'État et les acteurs
qui s'engagent pour l'eau.**

UNE EAU DE QUALITÉ EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR :



La fiscalité de l'eau : un modèle économique unique et autonome

Depuis leur création il y a 60 ans,
les agences de l'eau appliquent le principe :

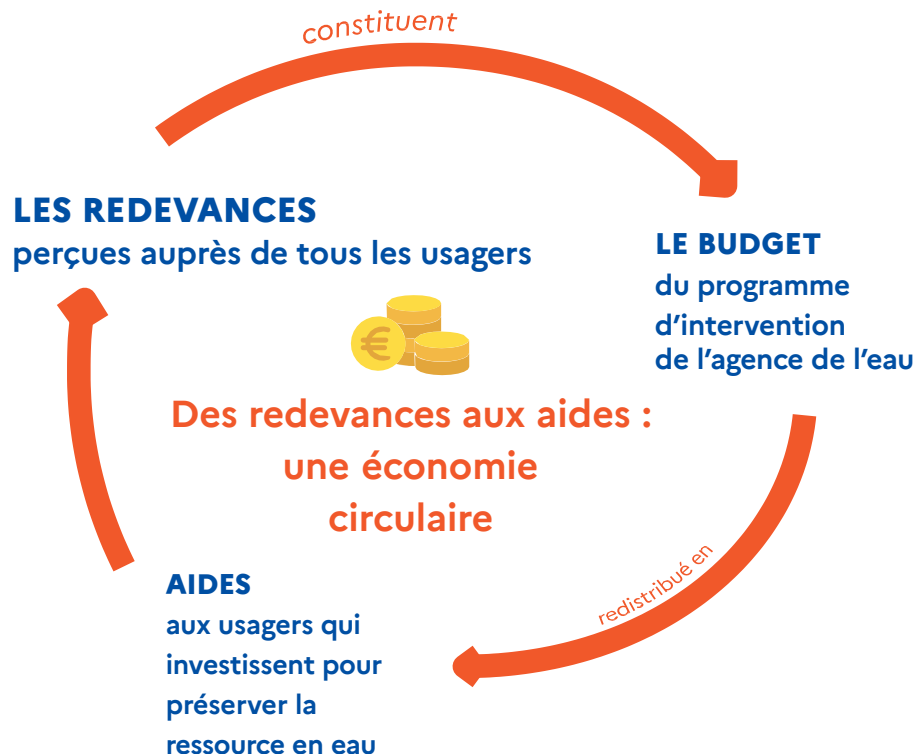


**POLLUEUR
ET PRÉLEVEUR D'EAU
= PAYEUR**

En effet, tous les usagers de l'eau paient un impôt calculé selon les volumes prélevés dans les milieux naturels, les consommations et les rejets de polluants.

Ces redevances constituent la principale source de revenus des agences de l'eau, utilisée à plus de 90% pour les actions en faveur de l'eau...

L'eau paie l'eau !



Les recettes fiscales sont mutualisées puis réinvesties selon les priorités du programme dans des actions pour reconquérir le bon état des eaux.

Avec l'évolution de notre monde (changement climatique, croissance démographique, urbanisation intense)

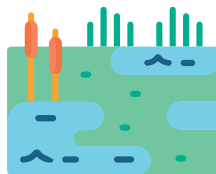
certains constats sont alarmants.

-40%



L'estimation de la baisse des débits d'étiage de l'Isère, de la Loire (à Nevers) d'ici 2050 et du Rhône d'ici 2055.

-66%



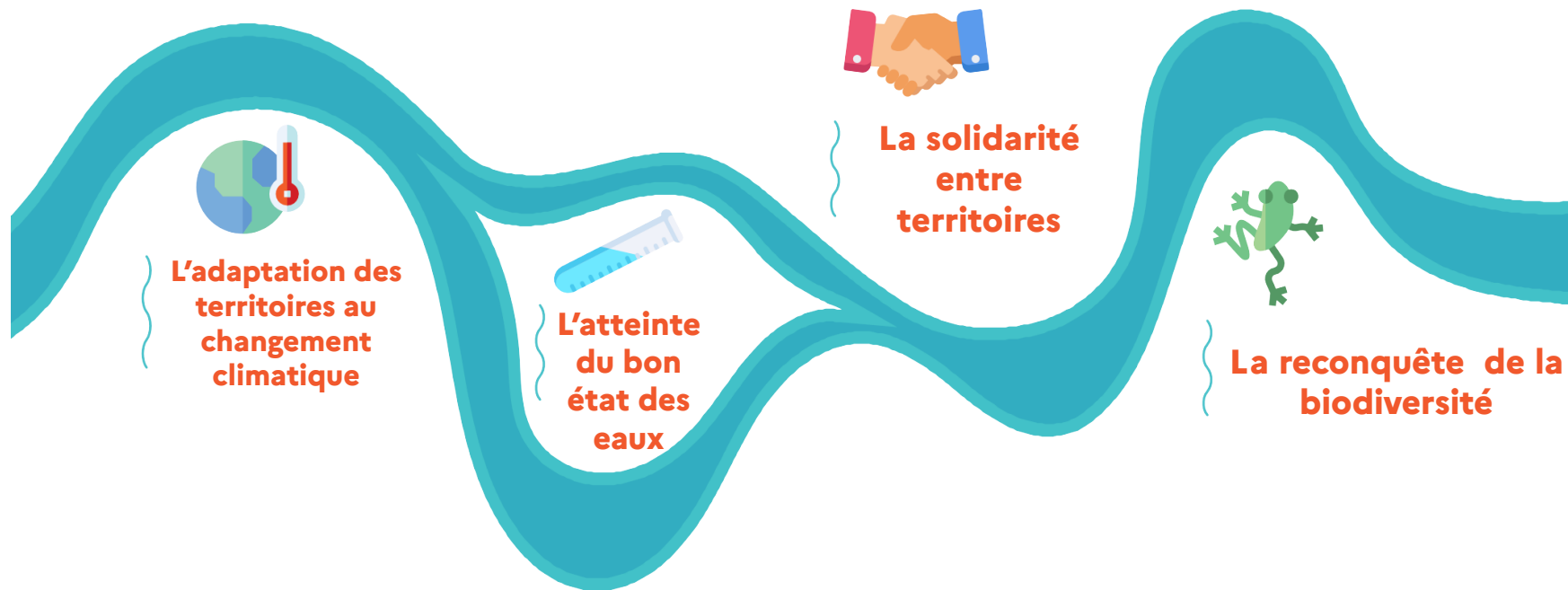
La part de zones humides françaises ayant été détruites en 1 siècle. C'est 3 fois la superficie de la Corse.

-18%



La part des espèces animales et végétales, ayant déjà disparu en France, du fait des altérations de la ressource en eau.

Ce qui guide le programme d'aides des agences de l'eau ?



L'ampleur du programme d'aides des agences de l'eau ?

Le 12^e programme de chaque agence soutient les opérations qui contribueront à :



Organiser la
sobriété des
usages pour tous
les acteurs



Favoriser les
dynamiques naturelles
des **milieux** et
reconquérir
La **biodiversité**



Améliorer la
qualité des
eaux des
milieux



Gérer durablement
la ressource et
l'alimentation en
eau potable



Préserver et restaurer les
capacités des **sols** à infiltrer,
stocker l'eau et recharger les
aquifères

Une grande diversité
d'actions éligibles

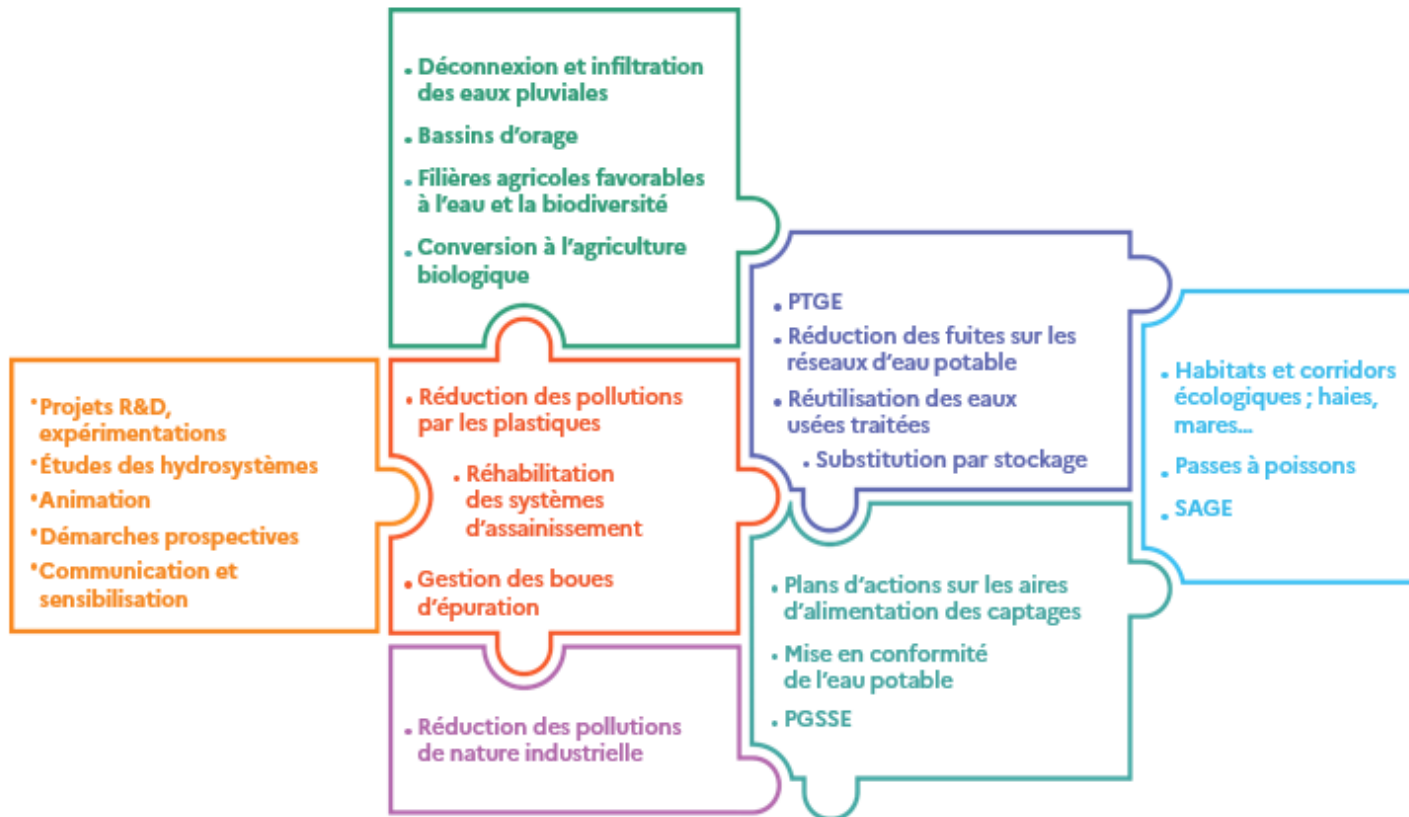
Parmi lesquelles des travaux, mais
aussi des études, de l'animation, des
actions de communication ou de
participation citoyenne...

50% d'aide

Pour la majorité des opérations

Les taux d'aides varient de **25% à 80%** selon les priorités des programmes
des agences, de la solidarité rurale et de l'ambition des opérations.

Exemples d'actions éligibles



Vous avez un projet ? Parlons-en ! Vos contacts par territoire

Loire - Bretagne

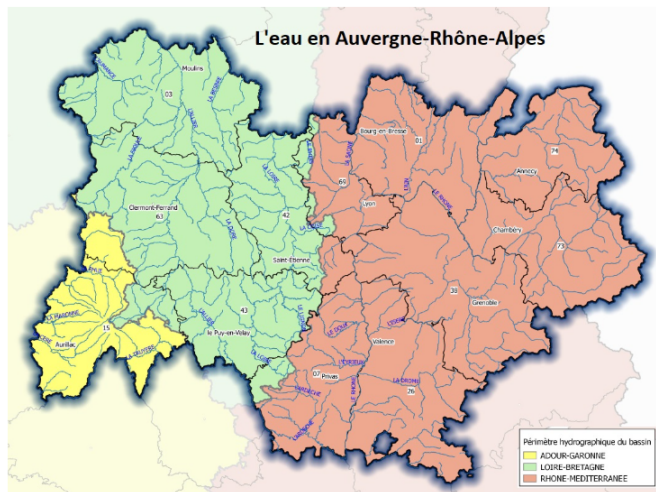
Délégation Allier Loire
amont

04 73 17 07 10 – allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

Adour - Garonne

Délégation Atlantique-Dordogne
Unité territoriale Brive

05 55 88 02 00 – : delegation.brive@eau-adour-garonne.fr



Rhône-Méditerranée-Corse

Délégation de Lyon

04 72 76 19 00 – contact.lyon-sve@eamrc.fr

Déposer une demande d'aide auprès de l'une des agences de l'eau, c'est facile - dépôt et contacts en ligne :

<https://eau-grandsudouest.fr/aides-financieres>

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr>

<https://aides.eaurmc.fr>

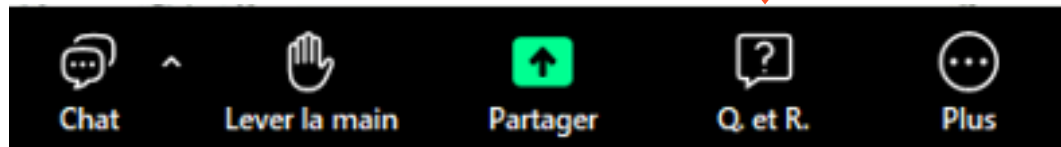
Des retours d'expériences : les élus parlent aux élus

La désimperméabilisation et l'infiltration de l'eau dans les sols (73) :
la reconfiguration de la cour d'école de la Motte Servolex

Questions et réponses



*Posez vos questions dans l'onglet
questions/réponses !*



Des retours d'expériences : les élus parlent aux élus

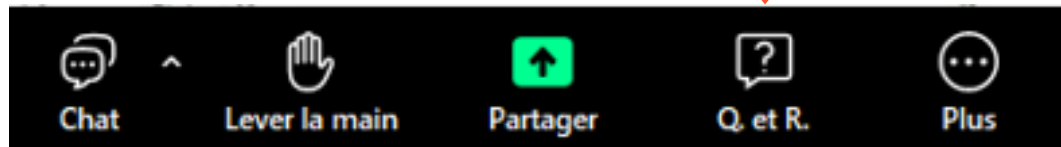
Gestion intégrée des eaux pluviales sur le territoire de Loire Forez
agglomération (42) :

Témoignage de M. Thierry Hareux, Vice-président en charge de
l'assainissement et des eaux pluviales

Questions et réponses



*Posez vos questions dans l'onglet
questions/réponses !*



3. Mettre en œuvre mes projets : quel appui en ingénierie et financier ?

Anaïs Bailly

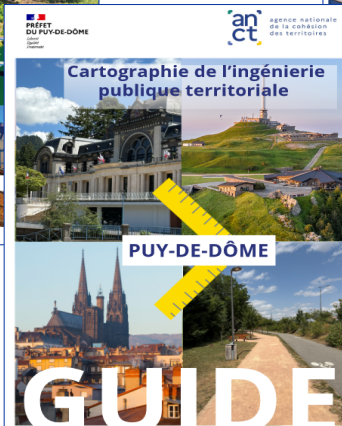
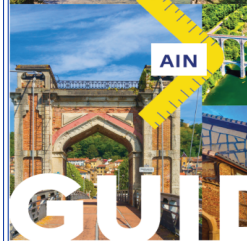
Cheffe du service Connaissance, Information, Développement Durable
et Autorité Environnementale

DREAL AURA

Pour comprendre qui fait quoi et qui peut m'accompagner dans mon projet :



Des guides départementaux de
l'ingénierie disponibles auprès des
services départementaux de l'État



Qui contacter ?

Si j'ai besoin d'un conseil personnalisé sur mon projet,
les services de l'État départementaux sont **mes
interlocuteurs de référence.**

Je peux les contacter par le **guichet de l'ingénierie** de mon
département :

ingenierie@rhone.gouv.fr
ingenierie@ain.gouv.fr
ingenierie@drome.gouv.fr
ingenierie@haute-savoie.gouv.fr
ingenierie@savoie.gouv.fr
ingenierie@cantal.gouv.fr
ingenierie@puy-de-dome.gouv.fr
ingenierie@loire.gouv.fr
ingenierie@haute-loire.gouv.fr
ingenierie@allier.gouv.fr
ingenierie@ardeche.gouv.fr
ingenierie@isere.gouv.fr

Quelles sont les principales aides financières que je peux mobiliser ?



Les sources de financement sont multiples :

- Enveloppes financières déconcentrées (DSIL, DETR, Fonds Vert, Fonds Barnier)
- Mécanismes de financement des opérateurs de l'État (ADEME, ANCT, Agences de l'eau, etc.)
- Contractualisation financière propre pour les agences de l'eau

Où retrouver les aides et les appuis en ingénierie existants ?

1) La très grande **majorité des aides** sont recensées sur la **plateforme** nationale aides-territoire :



Aides Territoires c'est :



Un moteur de recherche d'aides par territoire



Une veille personnalisée par mail pour gagner du temps



Un espace de travail collaboratif qui facilite le suivi de vos projets



Des projets publics portés par d'autres CT pour s'inspirer



Les mesures en AURA (total : 71M €)

Axe 1 : performance environnementale

- Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Axe 2 : Adaptation au changement climatique

- Prévention des risques inondations
- Prévention des risques émergents en montagne
- Prévention des incendies de forêt
- Renaturation des villes et des villages
- Connaître (Atlas de la biodiversité communale) et restaurer la nature
- Appui à l'ingénierie de la transition écologique

Axe 3 : Amélioration du cadre de vie

- Amélioration de la qualité de l'air dans les agglomérations à fort enjeu
- Recyclage des friches
- Territoires d'industrie en transition écologique
- Mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses
- Financement des plans air-climat-énergie territoriaux (PCAET)

Comment demander une aide au titre du fonds vert ?

- 1) Accéder aux **fiches dédiées** à la mesure sur la [plateforme](#) aides-territoires et à leurs **cahiers d'accompagnements correspondants** ;
- 2) En cas de question pour construire le projet, consulter le site internet départemental de la préfecture qui a un item dédié et/ou envoyer un mail à la boîte mail "ingenierie" ;
- 3) Déposez votre candidature directement sur Démarches Numériques (lien vers le formulaire de dépôt accessible depuis l'onglet « candidater » sur la plateforme).
- 4) Une fois le dossier déposé, les questions/réponses seront traitées directement dans la plateforme Démarches Numériques.

Retrouvez la foire aux questions dédiées sur la plateforme aides-territoires : [Foire aux questions](#)

Un espace d'animation en appui à la COP

- en complémentarité des dispositifs régionaux et départementaux de mise en œuvre de la planification écologique,
- pour favoriser le partage d'expériences et la culture commune autour de la transition,
- entre praticiens des collectivités, des services de l'Etat et de ses opérateurs

Une offre accessible à tous ses membres

- acculturation et partage d'expériences : webinaires thématiques et infolettres
- accompagnement terrain : groupes-projets (travaux en commun) et missions d'appui départemental
- mise en réseau : une rencontre annuelle en présentiel
- diffusion de ressources : une plateforme collaborative en ligne

[Accès à la plateforme](#)

À vos agendas

Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

rencontre
annuelle
du CC&R
9 octobre

webinaire
thématique
ENR
18 septembre

webinaire
thématique
Mobilité
27 novembre

groupes projets 2026

missions d'appui aux réseaux départementaux 2026

infolettre

infolettre

infolettre

- Changement climatique
Concilier adaptation, atténuation et préservation :
cap ou pas cap ?

- Webinaire ENR : accompagner les projets d'agrivoltaïsme
- Webinaire mobilité : développer les infrastructures de recharge
pour les véhicules électriques dans les territoires

- Adaptation au changement climatique : comment doter son
PCAET / PLU / SCoT d'un plan d'actions opérationnel à 6 ans ?
- Implication des citoyens au service de la transition : quel rôle pour
les acteurs publics ?
- Energie renouvelables et usage des sols : comment valoriser les
zones d'accélération (ZAEr) dans les docs de planification ?
- Nouvelles coopérations locales : comment mobiliser les acteurs
économiques au profit d'actions de transition ?

- Ain et Puy-de-Dôme (lancé)
- Cantal (en cours)
- Ardeche et Drôme (à venir)

Volet Adaptation



Je souhaite des outils
pour ...

Savoir à quoi mon territoire va
devoir s'adapter et visualiser la
TRACC d'ici 2030, 2050 ou
20100



Avoir des réponses à mes
questions sur l'adaptation au
changement climatique



Mission Adaptation

Animée par :



Avoir accès à la méthode de
référence pour adapter mon
territoire au changement
climatique



Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires



Je souhaite des outils pour ...

Suivre les émissions de GES sur mon territoire et l'avancement des actions régionales COP, déclinées à la maille EPCI, départementale et régionale



Un outil de suivi des indicateurs de la COP Auvergne-Rhône-Alpes

Avoir accès à des données régionales sur le climat et piloter ma stratégie

**Observatoire régional
climat air énergie
Auvergne-Rhône-Alpes**

**Observatoire régional
déchets économie circulaire
Auvergne-Rhône-Alpes**



4. Conclusion

Didier Borrel

Directeur adjoint de la DREAL AURA

Merci à tous !

Rejoindre le réseau « Élus pour agir »

Retrouvez les ressources COP